

ÉCONOMIE

PROGRAMME 2016/2017

par le Rassemblement des Etudiants Démocrates



LA FRANCE DOIT LIBÉRER SES ÉNERGIES, RESSOURCES ET CAPACITÉS

En étau, notre économie ne peut se développer, nous devons la libérer !

Nous voulons établir une économie stable fondée sur une logique de développement durable, une économie qui profite à tous et qui respecte l'environnement et la condition humaine.

Le capitalisme, en son application effrénée, est un échec, un modèle dans lequel les plus riches deviennent toujours plus riches et les plus pauvres toujours plus pauvres.

Nous voulons définanciariser l'économie française et dynamiser l'économie réelle, issue du travail et non de la finance et de la spéculation, celle qui crée les emplois, celle qui crée de la valeur ajoutée et, celle qui, finalement, est à l'origine de toute richesse réelle.

Des mesures s'imposent.

FAVORISER LES TPE ET PME

**Supprimer le CICE et restructurer la Banque Publique d'Investissement.
(BPI)**

Aujourd'hui force est de constater que le CICE a démontré ses faiblesses. Parfois perçu comme un cadeau fait aux entreprises, il semble en effet d'avantage coûteux qu'efficace. Dans le même temps, la BPI n'assure plus son rôle. Trop occupée par la spéculation et dépourvue de licence bancaire, elle n'est qu'un instrument coûteux, parfois inutile et propice aux conflits d'intérêts.

Pour autant la démarche consistant à favoriser l'investissement des entreprises reste pour nous une priorité, à condition que cet investissement soit créateur d'emploi et de richesse au sein de l'économie réelle.

Supprimer le CICE, c'est 20 milliards d'économie par an. Pour autant il n'est pas question de les épargner. C'est pourquoi nous proposons de les allouer à ce nouveau centre public d'investissement de façon dégressive jusqu'à son quasi autofinancement. Ce dernier sera chargé de prêter de l'argent aux entreprises ayant pour ambition d'investir dans divers domaines tels que l'écologie, la modernisation d'entreprises ou encore la transition numérique : des projets créateurs d'emplois durables.

Le prêt proposé sera effectué avec un taux de 1.21% pour une période de remboursement maximale de dix années. En fonction du projet proposé, mais surtout de son effectivité et efficacité dans le temps, les taux d'intérêts, ainsi que 15% de la valeur du prêt, seront remboursés.

La décision d'exigibilité sera prise par des commissions indépendantes composées de deux salariés du privé, deux fonctionnaires, deux chefs d'entreprises et des représentations syndicales. L'entreprise voulant bénéficier du prêt doit présenter un dossier dans lequel figurent ses projets et ses objectifs : la commission statuera alors trois fois sur le cas de l'entreprise :

Première fois : décision ou non de son exigibilité à l'emprunt d'investissement

Deuxième fois : à mi-parcours du remboursement total, elle pourra alors juger de l'avancée ou non des objectifs et émettre des recommandations

Dernière fois : à la fin du remboursement de prêt pour juger si les objectifs escomptés sont au rendez-vous et de fait procéder ou non aux remboursements des taux et intérêts. L'Etat financera ce centre grâce à la suppression du CICE à hauteur de 20 milliards d'euros à l'année N+0 puis dégressivement à partir de l'année N+1, en effet, le centre d'investissement se financera progressivement grâce au cercle de remboursement des emprunts.

Il ne porte aucunement atteinte au droit de la concurrence puisqu'il n'est pas autorisé à spéculer sur les marchés financiers. Il se représente sous la forme d'un organisme d'intérêt général et ne recherche pas le profit.

Cette réforme se veut ambitieuse sur l'avenir. Elle part du principe que le CICE est un échec et que la banque publique d'investissement a montré ses faiblesses. Il serait donc d'augure de réformer ce système en rendant attrayant l'emprunt, favorisant ainsi l'investissement dans les domaines de la construction, de la rénovation, de l'embauche : de l'avenir.

Nous partons du postulat que l'attrait final en cas d'objectifs atteints (à savoir le remboursement de 15% du prêt ainsi que des taux d'intérêts) poussera les entreprises de petite et grandes tailles à souscrire ce genre d'emprunt et ainsi ouvrir la possibilité d'une reprise économique par l'économie réelle.

Investir 25 milliards d'euros dans les énergies renouvelables

Cet investissement record se veut créateur d'emplois et de ressources. Il sera mis en place sur une durée de 15 ans.

Nous devons prioritairement investir dans le domaine éolien « offshore ». Le but final est d'arriver à produire la totalité de notre électricité via ce type d'outil de production. Dans le même temps, nous fermerons certaines centrales nucléaires lorsqu'un parc éolien ou photovoltaïque produira une quantité d'énergie équivalente. Ce genre de mesure aura pour effet de créer des emplois, et ce accompagné par une relance économique durable, responsable et stable.